

DOSSIER

▼ Devant l'ambassade
française, Rome, 2015.

© Gregorio Borgia/AP/Sipa

© Christophe Ena/AP/Sipa

▲ Stade de France, Saint-Denis, 2015.

© Thibault Camus/AP/Sipa

▲ Devant le Bataclan, Paris, 2015.

▲ États-Unis, 2001.

© Tamara Beckwith//REX/Sipa

DOSSIER : MARION GILLOT

Pourquoi le TERRORISME ?

13
NOVEMBRE
2015

Un peu plus de dix mois après les attentats des 7, 8 et 9 janvier, la France fait à nouveau face au terrorisme. Quels en sont les mécanismes ? Que veulent les terroristes ? Qu'est-ce que le terrorisme islamiste ? Comment réagissent les États ? Le *Monde des ados* te donne des réponses pour t'aider à comprendre ce qui se passe depuis le début de l'année.

Peur Jeunesse POLICE
Musulman Paris
Assassinats DAECH
DJIHAD Terreur Fanatisme
Internet Attentat
ISLAMISME

ATTENTATS à PARIS

Dans la soirée du vendredi 13 novembre, six attaques terroristes ont eu lieu dans le centre de Paris et à Saint-Denis, une ville proche de la capitale. Bilan : au moins 129 morts et plus de 350 blessés. Face à l'attentat le plus meurtrier que la France ait connu depuis 1945, vos questions sont nombreuses.

*Pourquoi la France est-elle à nouveau visée ?
Quand est-ce qu'on nous laissera tranquille ?
Pourquoi s'acharner ?*

Petit retour en arrière : les 7, 8 et 9 janvier 2015, une série d'attentats faisant 17 morts (dont huit journalistes de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*) est perpétrée à Paris par des terroristes revendiquant leur appartenance à deux groupes terroristes basés au Moyen-Orient : Al-Qaïda au Yémen et l'État islamiste (voir p. 7). **Le samedi 14 novembre au matin**, c'est ce même groupe, également connu sous le nom de Daech, qui a affirmé avoir commandité les attaques du 13 novembre. Dans un communiqué, il a justifié ses actes par le fait que, depuis septembre 2014, **la France est engagée dans une coalition militaire internationale** (avec les États-Unis, l'Allemagne, la Jordanie...) dont l'objectif est son anéantissement. Le groupe État islamique a aussi donné des explications sur le choix de ses cibles : des lieux de fête (le Bataclan, une salle de spectacle où 1500 personnes assistaient à un concert d'un groupe de hard-rock américain, des bars et des restaurants où les jeunes aiment se retrouver en fin de semaine) et le Stade de France où avait lieu un match amical entre deux pays qu'il considère comme ses ennemis. Alors que les attentats des 7, 8 et 9 janvier avaient ciblé la liberté d'expression et la communauté juive, cette fois, c'est **la France qui vit librement**, quelle que soit sa couleur ou sa religion, qui a été attaquée.

Que sait-on des auteurs de ces attaques ?

Les corps de sept terroristes ont été retrouvés sur les lieux des attaques ou à proximité. Six kamikazes (voir p. 5) se sont donné la mort en faisant exploser leurs ceintures d'explosifs, le septième a été abattu par les forces de l'ordre. Dès vendredi soir, la police scientifique a recueilli **des indices pour les identifier** (empreintes digitales, documents). Un huitième suspect est en fuite. Comme les auteurs des attentats de janvier, la plupart sont français. Plusieurs d'entre eux vivaient ou ont vécu un temps **en Belgique**, notamment à Molenbeek, tout près de la capitale Bruxelles. Le nom de cette ville est déjà apparu dans d'autres actes de terrorisme, notamment l'attaque du train Amsterdam-Paris.

© Thibault Camus/AP Photo

Comment ont-ils préparé leurs attaques alors que tout le monde est très surveillé depuis les attentats de janvier 2015 ?

Entre 4000 et 5000 Européens, dont 1 500 Français, seraient partis rejoindre les rangs des djihadistes syriens du groupe État islamique. Embarqués via les réseaux sociaux, ils ont été formés aux pires atrocités dans des camps d'entraînement basés en Syrie. Si leur retour en Europe est détecté, ils sont censés être suivis par les services de renseignement. D'autres passent dans les mailles du filet, faute de moyens, comme l'a affirmé l'ex-juge antiterroriste Marc Trévidic. Parce qu'ils ne font pas parler d'eux, ils se font oublier.

Pourquoi le président de la République a-t-il déclaré un deuil national de trois jours ?

C'est la première fois qu'un deuil national aussi long est proclamé depuis 1958. Mardi 17 novembre, le bilan provisoire des attaques faisait état de 129 morts et de plus de 350 blessés. Les attaques du 13 novembre sont d'ores et déjà l'attentat le plus meurtrier jamais perpétré sur le sol français depuis 1945. Face à un tel drame, François Hollande, le président de la République a souhaité un hommage de la population aux victimes : dès samedi, les drapeaux ont été mis en berne (hissés à mi-mât) sur les édifices publics. Le lundi 16 novembre à midi, comme toi dans ton collège, des centaines de milliers de personnes ont respecté une minute de silence. Partout dans le monde, des monuments ont été éclairés de bleu, de blanc et de rouge par esprit de solidarité avec la France, notamment dans des pays touchés ces dernières années par des attaques terroristes (les États-Unis, l'Espagne ou l'Angleterre).

▲ À Paris, place de la République, une minute de silence est observée le lundi 16 novembre.

Comment a-t-on réussi à prendre en charge les victimes aussi vite ?

Les hôpitaux de Paris ont déclenché ce que l'on appelle le "plan blanc". C'est un dispositif qui mobilise en urgence toutes les équipes médicales du territoire. En quelques heures, les hôpitaux ont opéré ou pris en charge plus de 400 personnes. De nombreux soignants et employés qui n'étaient pas en service ont spontanément rejoint les hôpitaux pour prêter main-forte. Quant aux Français, ils ont afflué dès le samedi matin pour donner leur sang.

La France est-elle en guerre ?

Depuis le 13 novembre, ce mot est employé par les hommes politiques et par les rescapés des attaques qui parlent de "scènes de guerre" : les terroristes ont utilisé des armes lourdes (des fusils d'assaut kalachnikov) qui ont perforé et déchiqueté les corps. Les blessures psychologiques des rescapés sont aussi très profondes. Ils restent marqués à jamais. Alors oui, le terrorisme est une forme de guerre, mais ce n'est pas une guerre classique. La France n'a pas fait de déclaration de guerre comme l'oblige l'article 35 de sa Constitution. Malgré tout, la proclamation de l'état d'urgence (voir p. 9) montre bien que le pays est placé dans une position de défense. Parce qu'il est attaqué. Comme dans une guerre.

LES MAUX/MOTS du TERRORISME

Qui sont les terroristes ? Comment s'y prennent-ils ? Dans quel but ? Faisons le tour de la question grâce à des mots-clés.

TERREUR

Apparu pour la première fois après la Révolution française, le mot "terrorisme" renvoie à la période de la Terreur : en 1793, le gouvernement en place exécute ou emprisonne toutes les personnes considérées comme des contre-révolutionnaires.

LE SAIS-TU ?

Il n'existe pas de définition universelle du terrorisme. L'interprétation dépend de l'observateur. Des actions violentes sont terroristes pour les uns, légitimes pour les autres. Ainsi, les résistants qui refusaient l'occupation allemande en 1939-1945 étaient des terroristes pour les nazis et le gouvernement de Vichy.

CIBLE

Qu'ils soient poseurs de bombes, kidnappeurs, pirates de l'air ou des mers, les terroristes veulent tuer une idée. Ils choisissent des lieux, des bâtiments ou des personnes qui ont un lien avec le message qu'ils veulent faire passer.

Exemple : *Charlie Hebdo*, le journal qui a été attaqué le 7 janvier 2015, symbolise la liberté d'expression.

MOYENS

Prises d'otages, assassinats, attentats, détournements d'avion sont les armes du terrorisme. De nouveaux modes opératoires émergent : un individu isolé utilise une arme blanche (couteau, machette...) ou les kamikazes (**lire encadré**) seuls ou en petit groupe.

Exemple : le 22 mai 2013, deux hommes tuent un soldat à coups de machette dans une rue de Londres.



© Kanter/Sipa

◀ Image choc, celle de l'attentat à New York, le 11 septembre 2001. Les tours jumelles du World Trade Center sont en train de s'écrouler.

PEUR

C'est l'arme principale du terrorisme. Spectaculaire, l'acte terroriste génère une peur collective amplifiée par l'effet de masse.

Exemple : le 13 novembre, les terroristes ont tiré au hasard sur les gens. Cela génère un sentiment d'impuissance. Chacun se dit qu'il aurait pu être touché et qu'il ne peut rien faire pour se protéger puisque "c'est une loterie".

FANATISME

Exalté par une idée, une religion, le terroriste est prêt à tout, y compris à la violence la plus folle, pour imposer ses idées.

Exemple : le 19 mars 2012, Mohamed Merah tue des enfants juifs dans une école à Toulouse.

VICTIMES

Les terroristes s'attaquent à des personnes ciblées (dessinateurs, journalistes) tout autant qu'à des anonymes qui n'ont rien à voir avec la cible. Cela augmente le sentiment de peur générale et l'idée que la menace est partout.



▲ À Paris, porte de Vincennes, le 9 janvier 2015. Les forces de l'ordre libèrent les otages qui se trouvaient dans le supermarché caché.

© Dominique Jacovides/Sebastien Viala/Bestimage

REVENDEICATION

Signer son acte est indispensable pour montrer sa puissance. Les terroristes revendiquent leurs attaques grâce à des communiqués sur les réseaux sociaux ou des vidéos accessibles à tous depuis un ordinateur ou un téléphone portable.

Exemple : dans une vidéo, diffusée après sa mort, Amédy Coulibaly justifie le fait d'avoir assassiné une policière le 8 janvier 2015 à Montrouge (Hauts-de-Seine).

PSYCHOSE

Les terroristes maîtrisent parfaitement leur communication. Ils savent que les médias passent en boucle les images de leurs actes. Ils se servent aussi d'Internet et des réseaux sociaux afin de faire passer leurs idées au plus grand nombre. En représailles, ils piratent tous azimuts des sites Internet.



© William Abernethy/Sipa

◀ Le lendemain de la fusillade du 13 novembre, la police scientifique recherche des indices dans ce café de Paris.

VENGEANCE

Les terroristes pensent agir au nom de ceux qui sont brimés par les puissants. Parfois au nom d'idéaux, ils s'opposent à l'intervention d'un État dans la politique d'un autre pays ou à l'arrestation d'un des leurs. Une façon de venger la minorité silencieuse.

ZOOM SUR...

LES KAMIKAZES

- À l'origine, ce mot désignait les pilotes japonais de la Seconde Guerre mondiale qui se jetaient sur un objectif ennemi avec leur avion. Sachant que leur action ferait plus de dégâts, ils se sacrifiaient pour leur Nation.
- Cette pratique a été reprise par les terroristes qui s'équipent de ceintures d'explosifs. Les auteurs des attentats

du 13 novembre les ont actionnées pour tuer autour d'eux et se donner la mort.

- C'est la première fois que des attentats-suicides ont lieu en France. Le procédé est malheureusement courant en Afrique et au Moyen-Orient parce qu'il ne coûte pas cher et qu'il est facile à mettre en place. Le kamikaze peut se glisser incognito dans une foule et faire ainsi quatre fois plus de victimes.

LES FOUS d'ALLAH

Les terroristes qui ont perpétré les attentats en France sont affiliés à des réseaux islamistes. Qui sont-ils ? Que veulent-ils ?

QUAND LA VIOLENCE EST UTILISÉE AU NOM DE L'ISLAM

Qu'est-ce que L'ISLAMISME ?

Ce mouvement veut imposer des États où l'islam devient la religion d'État, obligatoire. Pas n'importe quel islam : un islam dur (on dit aussi "radical") qui impose l'application stricte de la charia, la loi religieuse établie à partir du Coran et des paroles du prophète. C'est l'expression d'un fanatisme religieux et d'une dérive sectaire, qui impose une unique version de l'islam.

Pourquoi parle-t-on de TERRORISME islamiste ?

Certains islamistes veulent imposer leur objectif par la force. D'autres préfèrent l'action politique (non violente, grâce à des élections, par exemple). Ils ne sont pas tous d'accord. Et d'ailleurs, ils peuvent aussi se faire la guerre entre eux !

Comment est-il NÉ ?

Dans les années 1930 avec le mouvement des Frères musulmans en Égypte. Leur objectif : "réislamiser" la société arabe. Leur combat se limite d'abord aux pays arabes. Puis il s'internationalise à partir des années 1980 après que l'Iran (pays non arabe) est devenu le premier État gouverné par des religieux musulmans dans le monde. Des groupes partent en croisade contre les "infidèles" (les non-musulmans, quelle que soit leur religion) ou les musulmans qui n'ont pas adopté une pratique aussi radicale que la leur.

▼ Dans cette vidéo réalisée en février 2015 par le groupe État islamique, des combattants veulent montrer qu'ils sont prêts à commettre des attentats en Europe.



► Au Kenya, en avril 2015, cette femme est libérée après avoir été prise en otage par des islamistes. Plus de 174 personnes sont mortes dans l'assaut de l'université de Nairobi.



Qu'est-ce que LE DJIHAD ?

À l'origine, ce mot arabe signifie l'effort, l'énergie humaine que tout musulman doit mobiliser pour Dieu. C'est d'abord un combat intérieur, calme, que doit mener chaque fidèle contre ses propres faiblesses. Cela fait aussi référence aux guerres de conquête que les musulmans ont menées à partir du 7^e siècle, date de la fondation de l'islam. Les islamistes terroristes justifient leurs actions par la nécessité de poursuivre cette guerre sainte.



© Uncredited/AP/Sipa

▲ Le Saoudien Oussama Ben Laden crée Al-Qaida en 1988. Il s'est caché au Pakistan, où il a été tué par les forces spéciales américaines le 2 mai 2011.

TROIS GROUPES ISLAMISTES

► Al-Qaida

Créée par Ben Laden, cette organisation est responsable des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Après avoir été chassée d'Afghanistan par les soldats américains, Al-Qaida ("la base", en arabe) s'est dispersée en un réseau de groupes actifs : au Pakistan (les talibans, responsables de l'attentat contre Malala), en Afrique (Aqmi, notamment au Mali et en Algérie) et au Yémen (Aqpa). Ben Laden a été tué en 2011. Privés de chef, les réseaux agissent désormais chacun de leur côté.

► État islamique en Irak et au Levant (Daech)

Financé par l'Arabie saoudite, ce groupe a pris le contrôle d'une partie de l'Irak et de la Syrie et a installé un califat (territoire reconnaissant l'autorité d'un chef religieux) islamique. Il profite de la guerre civile dans ces deux pays pour faire régner la terreur. Concurrent d'Al-Qaida, il est encore plus violent. Il recrute des combattants à l'étranger, notamment en Europe, et entraîne des enfants à combattre.

► Boko Haram

Constituée en 2002 dans le nord du Nigeria (Afrique de l'Ouest), cette organisation (dont le nom est traduit par "L'éducation occidentale est interdite par la religion") terrorise la population (voir MDA 320). Opposée à l'éducation occidentale, elle est responsable de l'enlèvement collectif d'au moins 500 adolescents et de la mort de 13 000 personnes en cinq ans. Elle se livre à des massacres de plus en plus violents et s'étend sur des pays voisins (Cameroun, Tchad, Niger...).



© Akintunde Akintoye/Reuters

▼ En mai 2014, ces écolières manifestent après l'enlèvement de plus de 200 d'entre elles, dans le village de Chibok, au Nigeria.



© STRAP/Sipa

► En juin 2014, à Mossoul, deuxième ville d'Irak, des pro-État islamique défilent après que le groupe s'est emparé de la ville. Ses champs pétroliers permettent de financer le groupe et les actes terroristes.



LA LUTTE CONTRE le TERRORISME

Devant la menace, les États renforcent leurs actions de contrôle.
Une escalade qui pose aussi les limites de la liberté de chacun.

LES ESPIONS

► Les États disposent tous de services de renseignement dont le rôle est d'anticiper le passage à l'acte des terroristes : la DGSI en France, la CIA, le FBI et la NSA aux États-Unis, le MI5 au Royaume-Uni.

ZOOM SUR...

LE PLAN VIGIPIRATE

► Ce dispositif créé en 1978 est destiné à **prévenir les menaces ou à réagir face aux actions terroristes**. Il comprend deux degrés de mobilisation : "Vigilance" et "Alerte attentat". Depuis le 7 janvier, il est à ce niveau maximal en Île-de-France et dans les Alpes-Maritimes.

► Ses 300 mesures visent à **protéger la population et à agir rapidement en cas d'attaque**. Pour des raisons de sécurité, une centaine de mesures restent confidentielles. Parmi les plus visibles, citons le déploiement de 10 500 militaires sur près de 850 sites sensibles, l'interdiction de stationner devant les écoles, la limitation des sorties scolaires.



▲ Les forces de police belges sont en intervention à Bruxelles le 16 novembre, à la recherche de suspects impliqués dans les attentats.

© Geert Vanden Wijngaert/AP/Sipa

LES POLICIERS ANTITERRORISTES

► Ils interviennent après l'acte terroriste. Ils mènent une enquête "classique" (recherche des suspects et des complices). En France, ce sont des policiers spécialisés qui s'en occupent. De la même façon, ce sont des magistrats spécialisés qui déclenchent les procédures judiciaires contre les personnes impliquées (auteurs et complices).



© Romuald Meigneux/Sipa

► Des policiers effectuent des contrôles à la frontière entre la France et la Belgique.

© Sarah Alacalay/Spa



© Jürgen Fächle/Fotolia

AU NIVEAU MONDIAL

- Du côté des policiers : les offices européens et internationaux de police criminelle (Europol et Interpol) s'échangent les renseignements recueillis au niveau national.
- Du côté de la justice : un juge d'un pays peut lancer un mandat d'arrêt "international" contre une personne suspectée d'avoir commis un acte terroriste dans un autre pays. Dans le cas des attentats du 13 novembre, la justice belge a lancé un mandat d'arrêt international contre le huitième terroriste en fuite, celui-ci résidant en Belgique.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

► Des opérations militaires internationales, sous l'égide des Nations unies, sont lancées pour lutter sur place contre les djihadistes et éviter que leur combat ne s'exporte. Depuis 2014, la France est engagée avec d'autres pays dans une coalition internationale dont l'objectif est l'anéantissement du groupe État islamique. Au lendemain des attentats du 13 novembre, des avions français ont riposté en bombardant deux sites du groupe État islamique en Syrie : un dépôt d'armes et un centre d'entraînement de combattants. Depuis le mois de septembre, c'est la quatrième opération de l'armée de l'air française.

L'ÉTAT D'URGENCE

- Cette mesure exceptionnelle est prise par le Président de la République **quand un grave danger menace la population**. Françoise Hollande l'a prise dès vendredi soir pour douze jours. En effet, dans un premier temps, l'état d'urgence ne peut pas durer plus longtemps. Si le Président veut prolonger la mesure, une loi doit être votée par le Parlement (l'Assemblée nationale et le Sénat).
- L'état d'urgence permet d'**interdire des rassemblements** ou des manifestations sportives, de fermer des lieux (musées, cinémas, piscines). Il autorise la police à **fouiller un domicile** sans obtenir l'autorisation de la justice et à vérifier les identités des personnes qui entrent et qui sortent de France.
- Cette mesure est **prise en France pour la sixième fois**. Par exemple, en 1955, elle a été décidée pendant la guerre d'Algérie ou en 2005, après des émeutes de banlieue.

© Justin/Fotolia

DES LOIS

► Les États disposent de lois pour lutter contre le terrorisme. Elles donnent un cadre : les policiers ont-ils le droit de contrôler tout le monde ? Les officiers du renseignement peuvent-ils faire des fiches sur n'importe qui ? Quelles sont les peines encourues par les terroristes ?... Le risque : adopter des lois dictées par l'émotion à la suite d'un attentat. Le *Patriot Act*, voté quelques jours après le 11 septembre 2001 aux États-Unis, prévoit que les agences de renseignement (NSA, par exemple) récupèrent des informations personnelles sur tout citoyen. Une intrusion dans la vie privée régulièrement dénoncée.

► En France, la loi Renseignement du 24 juillet 2015 (votée moins de six mois après les attentats des 7, 8 et 9 janvier) a été fortement critiquée. Elle crée une nouvelle police du renseignement qui peut localiser un suspect grâce à son portable ou son ordinateur, fouiller son domicile ou sa voiture, et enregistrer ses communications.



© DimaZ/Fotolia.com